

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2308

28 septembre 2011

SOMMAIRE

21 RP 2 Rénovation S.à r.l.	110738	IIB Luxembourg S.A.	110779
A Pétzen S.à.r.l.	110738	Ilot St Michel Lux S.à r.l.	110779
AS24 Luxembourg S.A.	110738	ING PFCEE Soparfi D S.à r.l.	110780
AS24 Luxembourg S.A.	110754	ING REEOF Germany S.à r.l.	110780
Bâloise Assurances Luxembourg S.A. ...	110754	ING REEOF Soparfi A S.à r.l.	110780
Bâloise Vie Luxembourg S.A.	110754	ING REEOF Soparfi B S.à r.l.	110781
Bilfinger Berger Projects S.à r.l.	110755	ING REEOF Soparfi C S.à r.l.	110781
Biogros S.A.	110756	ING REEOF Soparfi D S.à r.l.	110781
Bluehouse Accession Property Holdings III S.à r.l.	110754	Integrasoft S.A.	110780
Bluehouse Capital Advisors S.à r.l.	110755	Ivy Investments S.A.	110782
Brave B Lux S.A.	110755	Jabre Capital Partners (Luxembourg) S.A.	110782
Brave B Lux S.A.	110755	Jabre Capital Partners (Luxembourg) S.A.	110782
Captain Holdings S.à.r.l.	110756	LCH Investments S.à r.l.	110782
Captiva Capital Management S.à r.l.	110756	Léon Glodt Architectes et Urbanistes Sàrl	110782
CBP Select	110756	Leveraged Capital Holdings S.à r.l.	110783
C.S.S.R. S.à r.l.	110756	Lingerie Georgine Sàrl	110783
Dossen Participations S.C.A.	110757	LuxCo 58 S.à r.l.	110783
Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l.	110757	Martin Currie Global Funds	110783
Erevas	110757	Metatek S.A.	110783
Feel Safe by Guy Beck Sàrl	110758	Schwewi S.A.	110784
Felgen Constructions S.A.	110758	SDA.Lux S.A.	110784
Fine Vitamins S.A.	110779	Silbiotec Uno S.A.	110784
F.L.D. Hygiène S.A.	110757	Silbiotec Uno S.A.	110784
Global Blue Luxembourg Holdings S.à r.l.	110778	Silverimmo S.A.	110784
Harsco Metals Luxembourg S.A.	110779	VCP VII Luxco 6 S.à r.l.	110758
Harsco Metals Luxequip S.A.	110779	VIOIL Holding S.A.	110738
I.D.V. Management S.A.	110778		

21 RP 2 Rénovation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7B, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 154.770.

Suite à la cession de parts sociales intervenue le 8 juillet 2011, entre Monsieur Hamid OULD BRAHAM et la société anonyme TLVPAP, les 100 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée 21 RP 2 Rénovation Sàrl sont réparties comme suit:

TLVPAP	74 parts
Thomas EINHORN	2 parts
Michael GONRY	24 parts
Total	100 parts

Fait à Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011110535/15.

(110125322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

A Pëtzen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5380 Uebersyren, 15, Mensterstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 39.218.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011110536/10.

(110126233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

AS24 Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 53.072.

Réunion du conseil d'administration du 17 mai 2011

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur De Ganck Stefaan au fonction d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011110542/13.

(110125972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

VIOIL Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 156.225.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second day of June.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of VIOIL Holding S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme), having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.225 (the "Company").

The Company has been incorporated pursuant to a deed received by Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, on 20 October 2010 and published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Memorial C") number 2584 dated 26 November 2010.

The articles of association of the Company have been amended on 8 April 2011 pursuant to a deed received by Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, and published in the Memorial C number 846 dated 29 April 2011.

The meeting is presided by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette.

The chairman appoints as secretary Miss Sophie HENRYON private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette.

The meeting elects as scrutineer Miss Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette.

The chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders represented and the numbers of shares held by them are shown on an attendance list. The list and the proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain hereto annexed to be registered with this deed.

II. The attendance list has been checked by the scrutineer, who has confirmed the capacity and the quality of the shareholders of the Company and the validity of the powers of attorney granted by them under private seal, and it appears that 3,100,000 (three million one hundred thousand) shares in the Company with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right

2. Conversion of the shares of the Company into shares without nominal value and split of the three million one hundred thousand shares (3,100,000) of the Company into sixty million (60,000,000) shares without nominal value

3. Creation of an authorised share capital, authorising the board of directors of the Company to increase the share capital by up to fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500) by the issue of up to thirty million (30,000,000) new shares without nominal value, in accordance with Article 32 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, without reserving to the shareholders any preferential subscription right, and limitation of this authorisation to a period expiring five (5) years from the date of the publication of this authorisation in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations)

4. Subsequent restatement of article 5 of the articles of association of the Company

5. Full restatement of the articles of association of the Company

6. Appointment of Mrs. Alla Vlasyuk and Mr. Yuriy Zastavny as new class A directors of the Company

7. Acknowledgement of the termination of the office of EQ Audit S.à r.l. as statutory auditor of the Company

8. Appointment of INTERAUDIT S.à r.l. as independent auditor of the Company

After the foregoing was approved by the shareholders' meeting of the Company, the following resolutions were taken unanimously by the shareholders' meeting:

First resolution:

It was resolved to waive the right to prior notice of the current meeting. All shareholders acknowledge having been sufficiently informed of the agenda for the meeting and confirm that they consider the meeting validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items on the agenda. It was further unanimously acknowledged that all the relevant documentation has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to carefully examine each document.

Second resolution:

It was resolved to convert the shares of the Company into shares without nominal value, and to split the three million one hundred thousand (3,100,000) shares of the Company into sixty million (60,000,000) shares without nominal value.

As a consequence of this resolution the ownership of the share capital of the Company is as follows:

- Ligion Trading Limited: fifty-four million six thousand (54,006,000) shares

- Samarante Holdings Limited: five million nine hundred and ninety-four thousand (5,994,000) shares.

Third resolution:

It was resolved to authorise the board of directors of the Company to increase the share capital by up to fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500) by the issue of up to thirty million (30,000,000) new shares without nominal value, in accordance with Article 32 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended.

It was further unanimously resolved that the board of directors of the Company is authorised to issue such new shares without reserving to the existing shareholders any preferential subscription right.

In this respect, a report established by the board of directors of the Company on 22 June 2011 justifying the limitation/suppression of the preferential subscription right of the existing shareholders, prepared in accordance with Article 32-3 (5) of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, has been produced to the general meeting of shareholders and carefully considered by it. A copy of the report shall remain hereto annexed to be registered with this deed.

It was further unanimously resolved that this authorisation shall be limited to a period expiring five (5) years from the date of the publication of the present authorisation in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, it was resolved to restate article 5 of the articles of association of the Company so that it reads as follows:

“ **5.1. Share capital.** The Company has a share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) divided into sixty million (60,000,000) shares without nominal value.

5.2. Authorised share capital. The authorised share capital of the Company is fixed at fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500) and the issue of up to thirty million (30,000,000) new shares without nominal value. The board of directors is authorised, during a period expiring 5 (five) years after the publication of the authorisation granted by the shareholders meeting in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase in one or several times the share capital. The term or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association in accordance with article 19 below. The board of directors is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time. The board of directors is also authorised to issue such shares without reserving to the existing shareholders any preferential subscription rights. The board of directors may delegate to any duly authorised officer of the Company or to any other duly authorised person, the power of accepting subscription and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

5.3. Increase and Decrease of share capital. The issued capital of the Company and the number of shares that the board of directors is authorised to issue may be increased or decreased by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the forms and in accordance with the conditions laid down for amending the articles of association under article 19 of the present articles of association.”

Fifth resolution:

It was resolved to fully restate the articles of association of the Company so that they read as follows:

“ **Art. 1. Name.** There exists a company in the form of a société anonyme under the name of “VIOIL Holding S.A.” (hereinafter the “Company”).

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by a decision of the board of directors.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted under the conditions and procedures laid down by law.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the board of directors.

If the board of directors determines that extraordinary political, economic, social or military events have occurred or are imminent which would render impossible the normal activities of the Company at its registered office or the easy communication between such registered office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation in accordance with article 19 below.

Art. 4. Purpose. The Company’s purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of participations and interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration management, development and control of such portfolio.

The Company may further grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company and lend funds or otherwise assist any entity in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow and raise funds in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 5. Share capital.

5.1. Share capital: The Company has a share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) divided into sixty million (60,000,000) shares without nominal value.

5.2. Authorised share capital: The authorised share capital of the Company is fixed at fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500) and the issue of up to thirty million (30,000,000) new shares without nominal value. The board of directors is authorised, during a period expiring 5 (five) years after the publication of the authorisation granted by the shareholders meeting in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase in one or several times the share capital. The term or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association in accordance with article 19 below. The board of directors is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time. The board of directors is also authorised to issue such shares without reserving to the existing shareholders any preferential subscription rights. The board of directors may delegate to any duly authorised officer of the Company or to any other duly authorised person, the power of accepting subscription and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

5.3. Increase and decrease of share capital: The issued capital of the Company and the number of shares that the board of directors is authorised to issue may be increased or decreased by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the forms and in accordance with the conditions laid down for amending the articles of association under article 19 of the present articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1. Form of the shares: All shares of the Company shall be issued either in registered form or in bearer form.

6.2. Share register: For registered shares, subject to the provision of article 6.3 of the present articles of association, the Company shall consider the person in whose name the shares are recorded in the register of shareholders to be the owner of those shares or of those fractions.

6.3. Depositories: Shares may be held on behalf of one or more persons in a system for the settlement of the securities transactions or the operator of such a system or in the name of a professional depository of securities or any other depository (such systems, professionals or other depositories being referred to hereinafter as "Depositories") or of a sub-depository designated by one or more Depositories. In such a case the Company, subject to its having received from the Depository with whom those shares are kept in account a certificate, will permit those persons to exercise the rights attaching to those shares. The board of directors may determine the formal requirements with which such certificates must comply.

Notwithstanding the foregoing, the Company:

- will consider any such person whose shares are held on his/her/its behalf in such system as the holders of the shares for the purposes of article 7 of the present articles of association; and
- will make payments, by way of dividends or otherwise, in cash, shares or other assets only into the hands of the Depository or sub-depository recorded in the register or in accordance with their instructions, and that payment shall release the Company from any and all obligations for such payment.

6.4. Transfer of shares: Shares held through a securities settlement system or a depository or sub-depository may be transferred in accordance with customary procedures for the transfer of securities in book-entry form.

Certificates confirming that an entry has been made in the register of shareholders will be provided to the shareholders and, in the case provided for in article 6.3 of the present articles of association upon request, to the Depositories or sub-depositories recorded in the register.

Other than with respect to the procedures for transfer of fungible shares in the case provided for in article 6.3 of the present articles of association, the transfer of shares shall be made by a written declaration of transfer inscribed in the register of shareholders and dated and signed by the transferor and the transferee, or by their duly-appointed agents. The Company may accept any other document, instrument, writing or correspondence as sufficient proof of the transfer.

6.5 Listing of shares: The board of directors shall make all decisions that are required to be made in connection with a possible offering and/or listing of the shares of the Company on a regulated market including without limitation executing an underwriting agreement as well as deciding on such listing and the registration of the shares with the depository system. Such registration may result in conversion of shares into book entry form as long as the shares will be so registered.

6.6. Repurchase of own shares: Within the limits and conditions laid down by Luxembourg law, the Company may repurchase its own shares or cause them to be repurchased by its subsidiaries.

6.7. Indivisibility of shares: The shares are indivisible vis-à-vis the Company, which shall recognise only one legal owner per share or fraction. Owners per indivisum must be represented vis-à-vis the Company by one (1) single person in order to be able to exercise their rights.

Art. 7. Rights and Obligations of shareholders. To the extent the shares of the Company are admitted to trading on a regulated market (within the meaning of Article 4 of Directive 2004/39/EC of the European Parliament and of the Council

of 21 April 2004 on Markets in Financial Instruments, as amended) (a “Regulated Market”) the provisions of the Luxembourg law relating to the transparency requirements in relation to information about issuers whose securities are admitted to trading on a regulated market dated 11 January 2008, as amended or replaced, shall apply.

Art. 8. Board of directors.

8.1. Composition of the board: The Company shall be administered by a board of directors composed of at least three (3) members and of a maximum of sixteen (16) members.

The board of directors shall elect among its members a chairman (the “Chairman”), a deputy chairman, and a chief executive officer (the “CEO”). The same director may not exercise the function of the Chairman and the CEO.

As soon as practicable, at least two members of the board of directors shall be independent members (in the meaning of point 13 and annex II of the Commission Recommendation 2005/162/EC dated 15 February 2005).

8.2. Sole shareholder: In case it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one (1) shareholder left, the composition of the board of directors may be limited to one (1) member only until the next general meeting of shareholders acknowledging that there is more than one (1) shareholder in the Company.

8.3. Quality of board members: The members of the board of directors do not have to be shareholders in the Company.

8.4. Appointment and removal of board members: The members of the board of directors shall be elected by the shareholders at the annual general meeting of shareholders or at any other general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and term of their office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office.

When a legal person is appointed as a member of the board of directors, such legal person shall inform the Company of the name of the individual that it has appointed to serve as its permanent representative in the exercise of its mandate of director of the Company.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any director.

8.5. Vacancy: In the event that a vacancy arises in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect by majority vote a director to fill such vacancy on a temporary basis until the next general meeting of shareholders, in compliance with the aforementioned provisions relating to the composition of the board of directors and the applicable legal provisions.

8.6. Classes of directors: The general meeting of shareholders may decide to appoint directors of two different classes, being class A director(s) and class B director(s). Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant general meeting of shareholders and the directors be identified with respect to the class they belong.

Art. 9. Procedures for meetings of the board of directors.

9.1. Convening of the board meetings: The board of directors shall meet, when convened by the Chairman, the deputy chairman, or the CEO or two (2) members of the board of directors, on the date, hour and at the place indicated in the notice of meeting.

9.2. Chair of the board: The meetings of the board of directors shall be chaired by the Chairman, the deputy chairman, or the CEO or, in their absence, by a chairman pro tempore appointed by the board of directors by a majority vote for the meeting in question.

9.3. Convening notice: A written notice of meeting shall be sent to all members of the board of directors for every meeting of the board of directors at least five (5) days before the date scheduled for the meeting, except in case of urgency, in which case the nature of the emergency shall be specified in the notice of meeting. Notice of meeting shall be given by letter or by fax or by electronic mail or by any other means of communication guaranteeing the authenticity of the document and the identification of the person who is the author of the document. Notice of meeting may be waived by the consent of each member of the board of directors given in the same manner as that required for a notice of meeting. A special notice of meeting shall not be required for meetings of the board of directors held on the dates and at the times and places determined in a resolution adopted beforehand by the board of directors.

9.4. Proxy: For any meeting of the board of directors, each member of the board of directors may designate another member of the board of directors to represent him and vote in his/her name and place, provided that a given member of the board of directors may not represent more than one of his/her colleagues. The representative shall be designated in the same manner as is required for notice of the meeting. The mandate shall be valid for one (1) meeting only and, where appropriate, for every further meeting as far as there is the same agenda.

9.5. Quorum and majority: The board of directors may deliberate and act validly only if the majority of the members of the board of directors are present or represented. Decisions shall be taken by a simple majority of the votes validly cast by the members of the board of directors present or represented. In case of tied vote, the Chairman shall have a casting vote.

However, in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of directors (namely class A director(s) and class B director(s)) any resolutions of the board of directors may only be validly taken if approved by the majority of directors including at least one (1) class A director and one (1) class B director (which may be represented).

If a quorum is not obtained the directors present or represented may adjourn the meeting to a venue and at a time no later than five (5) calendar days after a notice of the adjourned meeting is given.

9.6. Attendance to board meetings: A member of the board of directors may take part in and be regarded as being present at a meeting of the board of directors by telephone conference or by any other means of telecommunication which enable all the persons taking part in the meeting to hear each other and speak to each other.

9.7. Written resolutions: If all the members of the board of directors agree as to the decisions to be taken, the decisions in question may also be taken in writing without any need for the members of the board of directors to meet. To this end, the members of the board of directors may express their agreement in writing, including by fax or by any other means of communication guaranteeing the authenticity of the document and the identification of the member of the board of directors who wrote the document. The consent may be given on separate documents which together constitute the minutes of such decisions.

Art. 10. Minutes of meetings of the board of directors. The minutes of meetings of the board of directors shall be signed by the Chairman, the CEO or the chairman pro tempore and by those members of the board of directors taking part in the meeting and who request to sign such minutes.

Copies or excerpts of minutes intended for use in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, or the CEO or any two (2) directors.

Art. 11. Powers of the board of directors.

11.1. Power of the board of directors: The board of directors shall have the most extensive powers to administer and manage the Company. All powers not expressly reserved to the general meeting of shareholders by the Luxembourg law or the present articles of association shall be within the competence of the board of directors.

11.2. Committees: The board of directors may decide to set up committees to consider matters submitted to them by the board of directors, including an audit committee and a nomination, remuneration and corporate governance committee. At least one member of the audit committee shall be an independent member of the board of directors, as defined in article 8.1.

11.3. Day-to-day management: The board of directors will delegate the day-to-day management of the Company's business and the power to represent the Company with respect thereto to the CEO.

11.4. Management board: The CEO, in the performance of the day-to-day management of the Company will be assisted by a management board composed of one or more executive officers, executives, or other agents appointed by the board of directors. The management board will deliberate in conformity with the rules determined by the board of directors.

11.5. Special powers: The board of directors may also delegate special powers to any person and confer special mandates on any person.

11.6. Conflict of interest: No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the board of directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board of directors thereof and to cause a record of his/her statement to be included in the minutes of the meeting. He/she may not take part in the business of the meeting. At the following general meeting of shareholders, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made to the shareholders on any transactions in which any of the directors may have had a personal interest conflicting with that of the Company.

If a quorum of the board of directors cannot be reached due to a conflict of interest, resolutions passed by the required majority of the other members of the board of directors present or represented at such meeting will be deemed valid.

Art. 12. Authorised signatures. The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of the CEO for all matters delegated to him.

In all matters, the Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of any two (2) directors. In the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of directors (namely class A director(s) and class B director(s)) the Company will only be validly bound by the joint signature of two (2) directors, one (1) of whom shall be a class A Director and one (1) class B Director (including by way of representation),

The Company shall also be bound by the sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the board of directors in accordance with article 11.5 of the present articles of association, but only within the limits of such power.

Art. 13. Shareholders' meetings – General.

13.1. Powers of the general meeting of shareholders: Any duly constituted general meeting of the Company's shareholders shall represent all the shareholders in the Company. It shall have the widest powers conferred upon it by the law and the present articles of association to order, implement or ratify all acts connected with the Company's operations.

13.2. Convening procedure: General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda and the time and place at which the meeting will be held, sent by registered letter at least thirty (30) days

prior to the meeting, the day of the convening notice and the day of the meeting not included, to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholders, or as otherwise instructed by such shareholder. In case of shareholders of bearer shares, said shareholders will be convened per public notice inserted in the Luxembourg legal Gazette The Memorial C and, as long as the Company's shares are traded on a Regulated Market, a media from which it may be expected that it reaches the whole European Economic Area, otherwise in accordance with Luxembourg law.

Shareholder(s) holding at least five per cent (5 %) of the share capital may ask for items to be placed on the agenda for the general meeting of shareholders and to lodge draft resolutions on the items on the agenda on the day of the general meeting of shareholders. Requests to place items on the agenda shall be sent by post or email to the address given to that purpose in the convening notice to the general meeting of shareholders, and received by the Company no later than on the twenty-second (22nd) day preceding the general meeting of shareholders.

13.3. Chairman: General meetings of shareholders shall be chaired by the Chairman or, in the absence of the Chairman, by the CEO. In the absence of the Chairman or of the CEO, the general meeting of shareholders shall be presided over by the most senior member of the board of directors present.

13.4. Voting right: Each share shall be entitled to one (1) vote. Each shareholder may have himself represented at any general meeting of shareholders by giving a proxy in writing, including by fax or by any other means of communication guaranteeing the authenticity of the document and enabling the shareholder giving the proxy to be identified.

13.5. Quorum and majority: Except where the law or the present articles of association provide otherwise, resolutions shall be adopted at general meetings of shareholders by a simple majority of the votes validly cast by the shareholders present or represented.

13.6. Attendance and proxies: Where, in accordance with the provisions of article 6.3 of the present articles of association, shares are recorded in a Depositary or sub-depositary of the former, the certificates provided for in the said article 6.3 of the present articles of association must be received at the Company no later than the day preceding the fourteenth (14th) calendar day before the date of the general meeting of shareholders. All proxies must be received at the Company by the same deadline, unless the board of directors of the Company fixes a shorter period.

The board of directors shall adopt all other regulations and rules concerning the availability of access cards and proxy forms in order to enable shareholders to exercise their right to vote.

The board of directors may decide to allow the participation of shareholders in the general meeting of the Company by any means of telecommunication (including via telephone or videoconference), provided that such means of telecommunication allow the identification of the shareholders participating by such means, and all the other shareholders present at such general meeting (whether in person or by proxy, or by means of such type of communications device) to hear them and to be heard by them at any time.

Any shareholder that participates in a general meeting of shareholders of the Company by these means of telecommunication shall be deemed to be present at such general meeting of shareholders, shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such general meeting of shareholders.

Shareholders may vote by correspondence, by means of a form provided by the Company including the following information:

- the location, the date, and the time of the meeting,
- the name, address and any other pertinent information concerning the shareholder,
- the number of shares held by such shareholder and the number of voting rights that the shareholder intends exercising,
- the agenda for the meeting,
- the text of the proposed resolutions,
- the option to cast a positive or negative vote or to abstain,
- the option to vote by proxy for any new resolution or any modification of the resolutions that may be proposed during the meeting or announced by the Company after the shareholder's submission of the form provided by the Company.

The forms for voting by correspondence should be received by the Company no later than the day preceding the fifth (5th) working day before the date of the general meeting of shareholders unless the board of directors fixes a shorter period. Once the voting forms are submitted to the Company, they can neither be retrieved nor cancelled.

Duly completed forms that are received by the Company as provided above shall be counted when reckoning a quorum at such general meeting of shareholders.

The board of directors shall adopt all other regulations and rules concerning the participation in the meeting and forms to be used to vote by correspondence.

13.7. Waiving of convening notice: In the event that all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and declare that they have been informed of the agenda of the general meeting, the general meeting may be held without prior convening notice of meeting or publication.

Art. 14. Annual general meeting of shareholders.

14.1. Date and place: The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the Company's registered office or at any other place in the City of Luxembourg mentioned in the notice of meeting on the third Wednesday of November each year at eleven o'clock (11:00) a.m. (Luxembourg time).

If that day is not a banking day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the immediately preceding banking day.

14.2. Inspection right: Fifteen (15) days before the general meeting, shareholders may inspect at the registered office the documents to be deposited at such office in accordance with the Luxembourg law.

The management report, the annual and consolidated accounts and the reports drawn up by the independent auditors shall be addressed to the registered shareholders at the same time as the convening notice of meeting. Any shareholder shall be entitled to obtain a copy of the documents referred to in the preceding paragraph free of charge, upon production of proof of his or her shareholding, fifteen (15) days before the shareholders meeting.

14.3. Discharge: Following the approval of the annual accounts and the consolidated accounts, the annual general meeting of shareholders shall decide by special vote on the discharge of the liability of the members of the board of directors.

14.5. Other general meetings: The other general meetings of shareholders may be held on the dates, at the time and at the place indicated in the notice of meeting.

Art. 15. Independent auditors. The annual accounts and the consolidated accounts shall be audited, and the consistency of the management report with those accounts verified, by one or more independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The independent auditor(s) shall be appointed and dismissed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years.

The independent auditor(s) may be re-elected.

They shall record the result of their audit in the reports required by the Luxembourg law.

Art. 16. Accounting year. The Company's financial year shall commence on 1 July each year and end on 30 June of the following year.

Art. 17. Allocation of profits. Five per cent (5%) of the Company's net annual profits shall be allocated to the reserve required by the Luxembourg law. This allocation shall cease to be mandatory when that reserve reaches ten per cent (10%) of the subscribed capital. It shall become mandatory once again when the reserve falls below that percentage.

The balance shall be distributed as dividends to the shareholders or placed in the reserves or carried forward.

Interim dividends may be distributed under the conditions laid down by the Luxembourg law by decision of the board of directors.

No interest shall be paid on dividends declared but not paid which are held by the Company on behalf of shareholders.

Art. 18. Dissolution and Liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or more liquidators, who may be natural or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Amendment of the articles of association. The present articles of association may be amended from time to time as considered appropriate by a general meeting of shareholders subject to the requirements as to quorum and voting laid down by Luxembourg law.

Art. 20. Applicable law. For all matters not governed by the present articles of association, the parties refer to the provisions of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended.

Art. 21. Language. The present articles of incorporation are worded in English followed by a French version. In case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail."

Sixth resolution:

It was unanimously resolved to appoint the following persons as class A directors of the Company with effect as from the date of this meeting and for a period of six (6) years:

- Mrs. Alla Vlasyuk, born in Vinnytsya (Ukraine), on 6 June 1973, residing professionally in 26 Nemyrivske Highway, 21034, Vinnytsya, Ukraine; and

- Mr. Yurii Zastavny born in Lviv (Ukraine), on 20 April 1971, residing professionally in 1/5 Kniagyni Olgy, 79044, Lviv, Ukraine.

Seventh resolution:

It was resolved to acknowledge the termination of the office of EQ Audit S.à r.l. as statutory auditor of the Company with effect as from the date of this general meeting of shareholders.

Eighth resolution:

It was resolved to elect INTERAUDIT S.à r.l., having its registered office at 119, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 29.501, as independent auditor for a period ending at the annual general meeting of shareholders having to approve the financial statements of the Company for the financial year ending on 31st December 2012.

There being no further business for the meeting to consider, the same was thereupon adjourned.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about one thousand five hundred euro (€ 1.500,-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch sur Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the French translation of the above text

L'an deux mille onze, le vingt-deuxième jour de juin.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire public résidant à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de VIOIL Holding S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 46A, avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 156.225 (la «Société»).

La Société a été incorporée selon un acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire résidant à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg du 20 Octobre 2010 et publié dans le Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 2584, daté du 26 novembre 2010.

Les statuts de la Société ont été modifiés selon un acte reçu par Maître Edouard Delosch du 8 avril 2011, notaire résidant à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, et publié au Mémorial C, numéro 846, daté du 29 avril 2011.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch-Sur-Alzette.

Le président désigne comme secrétaire Miss Sophie HENRYON employée privée, avec adresse professionnelle à Esch-Sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch-Sur-Alzette.

Le président requiert du notaire d'acter que:

I. Que les actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par eux, sont retenus sur la liste de présence. La liste et les procurations, signées par les parties comparantes et le notaire, seront annexées au présent acte, pour être soumises aux autorités de l'enregistrement.

II. La liste de présence a été vérifiée par le scrutateur, qui a confirmé la capacité et la qualité des actionnaires de la Société et la validité des procurations données sous seing privé, et il apparaît que les 3.100.000 (trois millions cent mille) actions de la Société ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0.01 EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent expressément avoir été dûment informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Conversion des actions de la société en actions sans valeur nominale, et division des trois millions cent mille (3.100.000) actions de la Société en soixante millions (60.000.000) actions;
3. Création d'un capital autorisé, autorisant le conseil d'administration de la Société à augmenter le capital social d'un montant maximum de quinze mille cinq cent Euros (EUR 15.500) par l'émission d'un maximum de trente millions (30.000.000) actions conformément à l'article 32 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription, et en limitant l'autorisation à une période cinq (5) ans à compter de la date de publication de la présente autorisation dans le journal officiel du Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations);
4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société
5. Complète refonte des statuts de la Société

6. Nomination de Mme Alla Vlasyuk et Mr. Yurii Zastavny en tant qu'administrateurs de classe A de la Société

7. Reconnaissance de la fin de mission de la société EQ Audit S.à r.l. en tant que commissaire de la Société

8. Nomination de la société INTERAUDIT S.à r.l. en tant que réviseur de la Société

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires:

Première résolution:

Il a été décidé que de renoncer à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée; tous les actionnaires reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent être valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre unanimement reconnu que toute la documentation produite lors de l'assemblée a été mise à la disposition des actionnaires dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il a été décidé de convertir les actions de la Société en actions sans valeur nominale, et de diviser les trois millions cent mille (3.100.000) actions de la Société en soixante millions (60.000.000) actions.

En conséquence de cette décision, l'actionnariat de la Société est le suivant:

- Ligion Trading Limited: cinquante-quatre millions six mille (54.006.000) actions;
- Samarante Holdings Limited: cinq millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille (5.994.000) actions.

Troisième résolution:

Il a été décidé d'autoriser le conseil d'administration de la Société à augmenter le capital social d'un montant maximum de quinze mille cinq cent Euros (EUR 15.500) par l'émission d'un maximum de trente millions (30.000.000) actions conformément à l'article 32 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée.

Il a en outre été unanimement décidé que le conseil d'administration de la Société est autorisé à émettre ces nouvelles actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription.

A cet égard, un rapport établi par les administrateurs de la Société le 22 juin 2011 justifiant la limitation/suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires conformément à l'article 32-3 (5) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, a été produit aux actionnaires et soigneusement examiné par ceux-ci. Une copie de ce rapport sera annexée au présent acte, pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

Il a été également unanimement décidé que la présente autorisation soit limitée à une période de cinq (5) ans à compter de la date de la publication de la présente autorisation dans le journal officiel du Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations);

Quatrième résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, il a été décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1. Capital Social.** La Société a un capital souscrit de trente-et-un mille Euros (31.000 EUR) divisé en soixante millions (60.000.000) actions sans valeur nominale.

5.2. Capital autorisé. Le capital autorisé de la Société est fixé à quinze mille cinq cent Euros (EUR 15.500) et l'émission d'un maximum de trente millions (30.000.000) actions sans valeur nominale. Le conseil d'administration est autorisé, pour une période expirant 5 (cinq) ans à compter de la date de publication de la présente autorisation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social. Le terme ou le champ de cette autorisation peuvent être étendus par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de temps à autre, de la manière requise pour la modification des statuts selon l'article 19 ci-après. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer les conditions attachées à toute souscription des actions nouvelles. Le conseil d'administration est également autorisé à émettre de telles actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription. Le conseil d'administration peut déléguer à tout mandataire dûment autorisé de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le pouvoir d'accepter la souscription et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.3. Augmentation et Réduction du capital social. Le capital social souscrit de la Société et le nombre d'actions que le conseil d'administration est autorisé à émettre peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée dans les conditions requises pour procéder à une modification statutaire, selon l'article 19 des présents statuts.»

Cinquième résolution:

Il a été unanimement décidé de refonder les statuts de la Société, afin qu'ils aient la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination sociale.** Il est formé par les présentes une société anonyme ayant comme dénomination «VIOIL Holding S.A.» (ci-après la «Société»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social de la Société peut être transféré au sein d'une municipalité de la ville de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Le siège social de la Société peut être transféré vers tout autre lieu du Grand Duché du Luxembourg, ou à l'étranger, par voie d'une décision prise par l'assemblée générale des actionnaires selon les conditions et la procédure telles que fixées par la loi.

Des succursales, filiales ou tout autre bureau peuvent être constitués dans le Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, militaire ou social compromettent l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera une société de droit luxembourgeois.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

L'Assemblée Générale peut, à tout moment décider, par une résolution prise dans les conditions requises pour modifier les présents statuts conformément à l'article 19 ci-après, de dissoudre et liquider la Société.

Art. 4. Objet social. L'objet de la Société est la création, la détention, le développement, et la disposition d'un portefeuille de participations, intérêts et droits de tous types et toute autre forme d'investissement dans des entités luxembourgeoises et étrangères, que ces entités existent ou soient créées, notamment par voie de souscription, achat, vente ou échange ou par tout autre moyen de titres ou droits de quelque type, tel des actions, des instruments de dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion, le développement et le contrôle de ce portefeuille.

La Société peut en outre octroyer tout type de sûreté pour la réalisation de ses obligations et des entités dans lesquelles elle détient des intérêts ou droits de tout type directs ou indirects, ou dans lesquelles la Société a investi de quelque manière que ce soit, ou qui font partie du groupe de la Société et prêter des fonds ou assister d'une autre manière les entités dans lesquelles elle détient un intérêt ou des droits directs ou indirects ou dans lesquelles la Société a investi de quelque manière ou qui font partie du même groupe de société que la Société.

La Société peut emprunter et soulever des fonds sous quelque forme que ce soit et émettre tout type d'obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociable et généralement émettre tout instrument de dette, de capital et/ou de titres hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, industrielles, financières, immobilières ou de propriété intellectuelle qu'elle considère propices à ces buts.

Art. 5. Capital social.

5.1 Capital Social: La Société a un capital souscrit de trente-et-un mille Euros (31.000 EUR) divisé en soixante millions (60.000.000) actions sans valeur nominale.

5.2 Capital autorisé: Le capital autorisé de la Société est fixé à quinze mille cinq cent Euros (EUR 15.500) et l'émission d'un maximum de trente millions (30.000.000) actions sans valeur nominale. Le conseil d'administration est autorisé, pour une période expirant 5 (cinq) ans à compter de la date de publication de la présente autorisation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social. Le terme ou le champ de cette autorisation peuvent être étendus par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de temps à autre, de la manière requise pour la modification des statuts selon l'article 19 ci-après. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer les conditions attachées à toute souscription des actions nouvelles. Le conseil d'administration est également autorisé à émettre de telles actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription. Le conseil d'administration peut déléguer à tout mandataire dûment autorisé de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le pouvoir d'accepter la souscription et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.3 Augmentation et réduction du capital social: Le capital social souscrit de la Société et le nombre d'actions que le conseil d'administration est autorisé à émettre peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée dans les conditions requises pour procéder à une modification statutaire, selon l'article 19 des présents statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Forme des actions: Toutes les actions de la Société seront uniquement émises sous forme nominative ou au porteur.

6.2 Registre des actions: Pour les actions nominatives, sous réserve des stipulations de l'article 6.3 des présents statuts, la Société considère la personne dont le nom est inscrit dans le registre des actionnaires comme étant le propriétaire de ces actions ou de leurs coupures.

6.3 Dépositaire: Les actions peuvent être détenues pour le compte d'une ou plusieurs personnes dans un système de règlement livraison ou l'opérateur d'un tel système ou au nom d'un dépositaire de titres professionnel ou tout autre dépositaire (lesdits systèmes, professionnels et autres dépositaires sont ci-après définis comme les «Dépositaires») ou sous-dépositaire désigné par un ou plusieurs Dépositaires. Dans ce cas la Société autorise ces personnes à exercer les droits attachés à ces actions, sous réserve de la réception par la Société d'un certificat du Dépositaire auprès duquel ces actions sont conservées.

Nonobstant ce qui précède, la Société:

- considère que les personnes dont les actions sont détenues pour son compte dans ces systèmes sont les propriétaires des actions pour les besoins de l'article 7 des présents statuts, et

- effectuera les paiements, par voie de dividende ou de toute autre façon, en numéraire, actions ou d'autres actifs, dans les mains du Dépositaire ou sous-dépositaire enregistré dans le registre conformément à leurs instructions, et ce paiement libérera la Société de toute obligation concernant ce paiement.

6.4 Transfert d'actions: Les actions détenues par un système de règlement-livraison ou un dépositaire ou sous-dépositaire peuvent être transférées conformément aux procédures d'usage pour le transfert de titres sous forme dématérialisée.

Des certificats confirmant l'inscription dans le registre des actionnaires seront fournis aux actionnaires, ou dans le cas prévu à l'article 6.3 des présents statuts, aux Dépositaires ou sous-dépositaires inscrit dans le registre.

A part pour la procédure pour le transfert d'actions fongibles prévue par l'article 6.3 des présents statuts, le transfert d'actions sera fait par une déclaration écrite de transfert portée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants valablement désignés. La Société peut accepter tout autre document, instrument, écrit ou correspondance comme preuve satisfaisante du transfert.

6.5 Admission des actions en bourse: Le conseil d'administration peut prendre toutes les décisions requises en rapport avec l'éventuel offre et/admission des actions de la société sur un marché réglementé, notamment en signant un contrat de souscription, et en approuvant l'admission et l'enregistrement des actions dans un système de règlement-livraison. Cet enregistrement peut résulter dans la conversion des actions en titres dématérialisés aussi longtemps que les actions seront enregistrées.

6.6 Acquisition d'actions propres. La Société peut racheter ses propres actions, ou les faire racheter par ses filiales, dans les limites fixées par la loi luxembourgeoise.

6.7 Indivisibilité des actions: Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire par action ou coupure. Les indivisaires d'actions sont représentés à l'égard de la Société par une (1) seule personne capable d'exercer tous leurs droits.

Art. 7. Droits et Obligations des actionnaires. Dans la mesure où les actions de la Société sont admises à la négociation sur un marché règlement (au sens de l'article 4 de la directive 2004/39/CE sur les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée) (un «Marché Réglementé») les dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé datée du 11 janvier 2008, telle que modifiée ou remplacée, s'appliquent.

Art. 8. Conseil d'Administration.

8.1 Composition du conseil: La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et seize (16) membres au plus.

Le conseil d'administration peut élire au sein de ses membres un président (le «Président»), un vice-président, et un directeur général (le «Directeur Général»). La même personne ne peut pas exercer les fonctions de Président et de Directeur Général.

Dès que possible, au moins deux membres du conseil d'administration seront des membres indépendants (au sens du point 13 et de l'annexe II de la recommandation 2005/162/CE de la Commission datée du 15 février 2005).

8.2 Actionnaire unique: S'il est établi par une assemblée générale des actionnaires que la Société n'a plus qu'un (1) actionnaire, la composition du conseil d'administration peut être réduite à un (1) membre seulement, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires suivante qui prendra acte de ce que la Société a plus d'un (1) actionnaire.

8.3 Qualité des membres du conseil: Il n'est pas nécessaire que les membres du conseil d'administration soient des actionnaires de la Société.

8.4 Désignation et révocation des membres du conseil: Les membres du conseil doivent être nommés par les actionnaires à l'assemblée générale annuelle ou à toute autre assemblée générale des actionnaires, qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. La durée de leurs fonctions ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les administrateurs peuvent être ré-élus pour des mandats consécutifs.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit informer la Société du nom d'une personne physique désignée pour être son représentant permanent, laquelle représentera la personne morale dans l'exercice de son mandat d'administrateur de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires ou l'actionnaire unique (selon le cas) peut à tout moment révoquer et remplacer tout administrateur.

8.5 Vacance: En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, démission ou autrement, les administrateurs restants peuvent se réunir et élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, dans le respect des stipulations précédents relatives à la composition du conseil d'administration et aux dispositions légales applicables.

8.6 Classes d'administrateurs: L'assemblée générale des actionnaires peut décider de nommer des administrateurs de deux classes différentes, à savoir un ou des administrateur(s) de la classe A et un ou des administrateur(s) de la classe B. Toute classification d'administrateurs doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires concernée et les administrateurs doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Art. 9. Procédure pour les réunions du Conseil d'Administration.

9.1 Convocation aux réunions du conseil d'administration: les réunions du conseil d'administration sont convoquées par le Président ou, le vice-président, ou le Directeur Général, ou par deux (2) membres du conseil d'administration, aux date, heure et lieu indiqués dans la convocation à la réunion.

9.2 Présidence du conseil: Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le Président, ou le vice-président, ou le Directeur Général ou, en leur absence, par la président pro tempore élu à la majorité des votes des membres présents ou représentés à ladite réunion.

9.3 Convocation: Chaque Administrateur sera convoqué par écrit à toute réunion du conseil d'administration au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour la réunion, excepté dans des circonstances d'urgence, dans lequel cas une convocation donnée vingt-quatre (24) heures à l'avance et mentionnant dûment les raisons de l'urgence sera suffisante. La convocation à une réunion est envoyée par écrit, par télégramme, par télex ou par email ou par tout autre moyen de communication permettant de garantir l'authenticité du document et l'identification de la personne qui est l'auteur du document. Il pourra être passé outre à cette convocation, dans les formes requises pour la convocation. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du conseil d'administration se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

9.4 Représentation: A toute réunion du conseil d'administration, chaque membre du conseil d'administration peut désigner un autre membre du conseil d'administration pour le représenter pour voter en son nom et lieu, un membre du conseil d'administration ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues. Le représentant est désigné dans les mêmes formes que celles requises pour les convocations aux réunions. Le mandat est valable pour une (1) réunion seulement, et pour toute autre réunion ayant le même ordre du jour.

9.5 Quorum et majorité: Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des votes valablement exprimés des membres du conseil d'administration présents ou représentés. An cas d'égalité le Président a une voix prépondérante.

Toutefois, au cas où l'assemblée générale des actionnaires a nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir, les administrateurs de classe A et les administrateurs de classe B), toute résolution du conseil d'administration ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des administrateurs incluant au moins un (1) administrateur de classe A et un (1) administrateur de classe B (qui peuvent être représentés). Si un quorum n'est pas atteint, les administrateurs présents peuvent reporter la réunion à un endroit et à une heure endéans un délai de cinq (5) jours après l'envoi d'une notice d'ajournement.

9.6 Participation aux réunions du conseil: Tout membre du conseil d'administration peut participer et est considéré comme présent à une réunion du conseil d'administration en participant par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication qui permet aux autres personnes de participer à la réunion, de s'entendre et parler entre eux.

9.7 Résolutions écrites: Si tous les membres du conseil d'administration consentent sur les décisions à prendre, les décisions en question peuvent aussi être prises par écrit sans que les membres du conseil d'administration ne doivent se réunir. A cette fin les membres du conseil d'administration peuvent exprimer leur consentement par écrit, notamment par fax ou tout autre moyen de communication garantissant l'authenticité du document et l'identification du membre du conseil d'administration qui a écrit le document. Cet accord peut être donné dans un ou plusieurs documents distincts, qui ensemble constituent le procès-verbal de ces décisions.

Art. 10. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le Président, le Directeur Général, ou le président pro tempore et par les autres membres du conseil d'administration participant à la réunion et qui demandent de signer ces procès-verbaux.

Des copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président, ou le Directeur Général, ou deux (2) administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

11.1 Pouvoirs du conseil d'administration: Le conseil d'administration est pourvu des pouvoirs les plus larges pour administrer et gérer la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi luxembourgeoise ou par les statuts à l'assemblée générale des actionnaires relèvent de la compétence du conseil d'administration.

11.2 Comités: Le conseil d'administration peut décider d'établir des comités pour considérer les questions soumises par le conseil d'administration, en particulier un comité d'audit et un comité de désignation, rémunération et gouvernance d'entreprise. Au moins un membre du comité d'audit doit être un membre indépendant du conseil d'administration au sens de l'article 8.1.

11.3 Gestion journalière: Le conseil d'administration peut déléguer au Directeur Général la gestion des affaires journalières de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans ce cadre.

11.4 Conseil de direction: Le Directeur Général, dans la réalisation de la gestion journalière de la Société, sera assisté par un conseil de direction composé d'un ou plusieurs cadres, cadres dirigeants, ou tout autre personne désignée par le conseil d'administration. Le conseil de direction délibère conformément aux règles fixées par le conseil d'administration.

11.5 Pouvoirs spéciaux: Le conseil d'administration peut aussi déléguer des pouvoirs spéciaux à toute personne et conférer un mandat spécial à toute personne.

11.6 Conflit d'intérêt: Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la Société ont un intérêt personnel dans, ou sont administrateurs, associés, directeurs ou employés d'une telle société ou entité.

Tout administrateur sujet à un conflit du à un intérêt personnel dans une transaction soumise au conseil d'administration en conflit avec les intérêts de la Société, doit en informer le conseil d'administration et faire enregistrer son/sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il/elle ne peut pas participer aux discussions de la réunion. A la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant tout autre vote, un rapport spécial sera soumis sur toute transaction dans laquelle tout administrateur aura eu un intérêt en conflit avec ceux de la Société.

Au cas où un quorum du conseil d'administration ne peut être atteint en raison d'un conflit d'intérêts, les décisions prises par la majorité requise des autres membres du conseil d'administration présents ou représentés et votants à cette réunion seront réputées valables.

Art. 12. Signatures sociales. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle du Directeur Général pour tous les domaines qui lui sont délégués.

Pour tous les autres domaines, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux (2) administrateurs. Au cas où l'assemblée générale des actionnaires a nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir les administrateurs de classe A et les administrateurs de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B (y compris par voie de représentation).

La Société sera aussi représentée par la signature individuelle de toute personne à laquelle un pouvoir de signature a été donné par le conseil d'administration conformément à l'article 11.5 des présents statuts, mais seulement dans les limites de cette délégation.

Art. 13. Assemblée Générale des actionnaires – Généralités.

13.1 Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires: Toute assemblée générale des actionnaires valablement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus donnés par la loi et les présents statuts pour diriger, mettre en œuvre et ratifier tout acte lié aux activités de la Société.

13.2 Procédure de convocation: Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées par une convocation qui détermine l'ordre du jour ainsi que l'heure et l'endroit auxquels l'assemblée se tiendra, envoyée par lettre recommandée au moins trente (30) jours avant l'assemblée, ce délai ne comprenant ni le jour de l'envoi de la convocation ni le jour de l'assemblée, à chaque actionnaire et à l'adresse de l'actionnaire indiquée dans le registre des actionnaires, ou suivant d'autres instructions données par l'actionnaire concerné. En cas d'actionnaires détenant des actions au porteur, lesdits actionnaires seront convoqués par un avis public inséré dans la Gazette juridique luxembourgeoise «le Mémorial C» et, aussi longtemps que des actions de la Société sont négociées sur un Marché Réglementé, dans un média dont on peut raisonnablement attendre une diffusion efficace des informations auprès du public dans l'ensemble de l'Espace Economique Européen, ainsi que conformément au droit luxembourgeois.

Un ou plusieurs actionnaires détenant au moins cinq pour cent (5%) du capital social peut demander que des points soient ajoutés à l'ordre du jour d'une assemblée générale des actionnaires et de soumettre des résolutions aux points à l'ordre du jour au jour de l'assemblée générale des actionnaires. Les demandes d'ajout de points à l'ordre du jour doivent être envoyées par courrier ou email à l'adresse donnée à cette fin dans la convocation à l'assemblée générale des actionnaires, et reçues par la Société au plus tard le vingt-deuxième jour (22^e) avant l'assemblée générale des actionnaires.

13.3 Président: Les assemblées générales des actionnaires seront présidées par le Président ou, en son absence, par le Directeur Général. En l'absence du Président et du Directeur Général, les assemblées générales des associés sont présidées par le membre du conseil d'administration qui a le plus d'ancienneté.

13.4 Droit de vote: Chaque action donne droit à un (1) vote. Chaque actionnaire peut participer en personne ou être représenté à toute assemblée générale des actionnaires en donnant une procuration par écrit, notamment par fax, ou

par tout autre moyen de communication qui garantit l'authenticité du document et identifie l'actionnaire qui a donné la procuration.

13.5 Quorum et majorité: Sauf disposition contraire de la loi ou des présents statuts, les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des droits de vote valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés.

13.6 Participation par procuration: Lorsque, conformément à l'article 6.3 des présents statuts, les actions sont enregistrées auprès d'un Dépositaire ou d'un sous-dépositaire de ce dernier, les certificats mentionnés à l'article 6.3 des présents statuts doivent être reçus par la Société au plus tard le jour précédent le quatorzième (14^e) jour civil avant la date de l'assemblée générale des actionnaires. Toutes les procurations doivent être reçues par la Société dans les mêmes délais, à moins que le conseil d'administration de la Société ne fixe un délai plus court.

Le conseil d'administration fixe les autres règles concernant la disponibilité de cartes d'accès et de formulaire de procuration afin de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de vote.

Le conseil d'administration peut décider d'autoriser la participation des actionnaires aux assemblées générales de la Société par tout moyen de communication (y compris par téléphone ou vidéoconférence), pour autant que ces moyens de communication permettent l'identification des actionnaires participants par ces moyens, et que tous les actionnaires présents à cette assemblée générale (en personne ou par procuration, ou au moyen de ces modes de communication) de les entendre et d'être entendus simultanément.

Tout actionnaire qui participe à une assemblée générale des actionnaires de la Société par ces moyens de télécommunication sera considéré comme présent à cette assemblée générale des actionnaires, et sera pris en compte pour le quorum et aura le droit de voter sur les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale des actionnaires.

Les actionnaires peuvent voter à distance, au moyen du formulaire mis à disposition par la Société un incluant les informations suivantes:

- lieu, date et heure de l'assemblée
- nom, adresse et autres informations pertinentes concernant l'actionnaire
- nombre d'actions détenues par cet actionnaire et nombre de droits de vote que l'actionnaire compte exercer
- ordre du jour de l'assemblée
- texte de résolutions proposées
- l'option d'approuver, de rejeter ou de ne pas se prononcer
- l'option de voter par procuration pour toute résolution ou modification de résolutions qui pourraient être proposée durant l'assemblée et annoncé par la Société après la soumission du formulaire mis à disposition par la Société.

Les formulaires de vote à distance doivent être reçus par la Société au plus tard le jour précédent le cinquième (5^e) jour ouvrable avant la date de l'assemblée générale des actionnaires, à moins que le conseil d'administration ne fixe un délai plus court. Les formulaires de vote soumis ne peuvent être retournés ou annulés.

Les formulaires de vote correctement remplis et reçus par la Société seront considérés pour le calcul du quorum à cette assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut adopter d'autres règles concernant la participation à l'assemblée et les formulaires à utiliser pour le vote par correspondance.

13.6 Renonciation à la convocation: Dans le cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires, et qu'ils déclarent être informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans que les formalités de convocation ou de publication n'aient été remplies.

Art. 14. Assemblée générale annuelle des actionnaires.

14.1 Date et lieu: L'assemblée générale annuelle se réunit en conformité avec la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tel autre endroit de la ville de Luxembourg tel qu'indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi de novembre, chaque année, à onze (11) heures (heure de Luxembourg).

Si ce jour est un jour férié légal au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant à Luxembourg.

14.2 Droit d'information: Quinze (15) jours avant l'assemblée générale, les actionnaires pourront prendre connaissance au siège social des documents qui y auront été déposés, et ce en conformité avec la loi luxembourgeoise.

Le rapport de gestion, les comptes annuels et consolidés ainsi que les rapports rédigés par les réviseurs seront adressés aux actionnaires nominatifs en même temps que l'avis de convocation. Tout actionnaire est en droit d'obtenir, quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée des actionnaires, une copie des documents référencés au précédent paragraphe sans frais, sur justificatif de sa qualité d'actionnaire.

14.3 Décharge: suite à l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés, l'assemblée générale annuelle des actionnaires peut décider par un vote spécial de la décharge de responsabilité des membres du conseil d'administration.

14.4 Autres assemblées générales: les autres assemblées générales d'actionnaires peuvent être tenues aux dates, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Art. 15. Les réviseurs d'entreprise. Les comptes annuels et les comptes consolidés doivent être audités, et le contenu du rapport de gestion vérifié avec ces comptes, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise agréés. Les réviseurs d'entreprise sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des actionnaires, pour une durée ne pouvant excéder six (6) ans.

Le(s) réviseur(s) d'entreprise peut (peuvent) être ré-élus.

Ils doivent consigner le résultat de leur audit au sein de rapports, tel que fixé par la loi luxembourgeoise.

Art. 16. Exercice sociale. L'année sociale de la Société commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année.

Art. 17. Distribution de dividendes et Distributions à partir des comptes de réserve. Cinq pour cent (5 %) du bénéfice net de la Société seront affectés à la réserve légale, tel que requis par la loi luxembourgeoise. Cette allocation cessera d'être obligatoire lorsque qu'elle atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Elle redeviendra obligatoire si le montant de la réserve devait retomber en dessous de ce pourcentage.

Le solde créditeur sera distribué en tant que dividende aux actionnaires ou placé en réserve ou en report à nouveau.

Les dividendes intérimaires seront distribués aux conditions fixées par la loi luxembourgeoise, sur décision du conseil d'administration.

Aucun intérêt ne sera dû sur des dividendes déclarés mais non payés, qui sont détenus par la Société au nom des actionnaires.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. Dans le cas d'une dissolution de la Société, celle-ci sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixera leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 19. Modification des statuts. Les présents Statuts sont susceptibles d'être modifiés de temps en temps par une assemblée générale des actionnaires conformément aux exigences de quorum et de majorité prévues par la loi luxembourgeoise.

Art. 20. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 21. Langue. Les présents statuts sont rédigés en langue anglaise, suivis d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.»

Sixième résolution:

il a été unanimement décidé de les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de classe A, avec effet à compter de la date de cette assemblée, et pour une durée de six (6) ans:

- Mme Alla Vlasjuk, née à Vinnytsya (Ukraine), le 6 juin 1973, avec résidence professionnelle au 26 Nemyrivske Highway, 21034, Vinnytsya, Ukraine, et

- Mr. Yuriy Zastavny né à Lviv (Ukraine), le 20 avril 1971, avec résidence professionnelle au 1/5 Kniagyni Olgy, 79044, Lviv, Ukraine.

Septième résolution:

il a été unanimement décidé de reconnaître la fin de mission d' EQ Audit S.à r.l. en tant que commissaire de la Société, avec effet à compter de la date de cette assemblée.

Huitième résolution:

il a été unanimement décidé de nommer INTERAUDIT S.à r.l., ayant son siège social sis au 119, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 29.501, en tant que réviseur pour une durée prenant fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires approuvant le bilan de la Société pour l'exercice social finissant au 31 décembre 2012.

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée a été clôturée.

Estimation des coûts

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge relativement au présent acte ont été estimés à environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

En foi de quoi, nous, le notaire soussigné, établissons et apposons sceau à Esch-sur-Alzette, à la date figurant au commencement de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des personnes comparantes ci-dessus le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de ces mêmes personnes comparantes, et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1^{er} juillet 2011. Relation: EAC/2011/8612. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011102932/858.

(110117491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

AS24 Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.072.

—
Réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2011

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Bruno DAUDE-LAGRAVE et Monsieur VANVERTS François aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par leurs seules signatures.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011110544/14.

(110125981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Bâloise Assurances Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 68.065.

—
La Liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 29 juillet 2011.

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.

André Bredimus

Administrateur-Directeur Général

Référence de publication: 2011110545/13.

(110126351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Bâloise Vie Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 54.686.

—
La Liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 29 juillet 2011.

Bâloise Vie Luxembourg S.A.

André Bredimus

Administrateur-Directeur Général

Référence de publication: 2011110546/13.

(110126349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Bluehouse Accession Property Holdings III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 142.311.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco REIF Service (Luxembourg) SA
Mara Schwager

Référence de publication: 2011110548/11.

(110126314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Bilfinger Berger Projects S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 132.347.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110547/11.

(110126290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Bluehouse Capital Advisors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 137.666.

Dr Jahresabschluss zum 31. Dezember 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco REIF Services (Luxembourg) SA
Mara Schwager

Référence de publication: 2011110549/11.

(110126321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Brave B Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 146.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Brave B Lux S.A.
Naïm Gjonaj / Pierre Stemper
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011110550/12.

(110126024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Brave B Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 146.810.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 2 juillet 2009

En date du 2 juillet 2009, le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Pierre Stemper, administrateur,
comme président du conseil d'administration jusqu'à l'expiration de son mandat d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Brave B Lux S.A.
Naïm Gjonaj / Pierre Stemper
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011110552/15.

(110126045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Biogros S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 40.346.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011110554/10.

(110126213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

C.S.S.R. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 57, rue du Fort Neipperg.

R.C.S. Luxembourg B 101.069.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110555/10.

(110126100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Captain Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.685.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. STEICHEN

MANDATAIRE

Référence de publication: 2011110556/11.

(110126306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Captiva Capital Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 92.025.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110557/11.

(110126310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

CBP Select, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 129.395.

Confirmation de la résolution du Conseil d'Administration du 22 juin 2011

Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Stéphane CHRETIEN de son poste d'administrateur du Conseil avec effet au 22 juin 2011 et coopte à l'unanimité Monsieur Bertrand SCHMELER (adresse professionnelle: 7, rue Thomas Edison, L-1445 STRASSEN) au poste d'administrateur, à partir du 22 juin 2011 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en octobre 2011.

Luxembourg, le 22 juin 2011.

Certifié conforme et sincère

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011110559/16.

(110126266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Dossen Participations S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.190.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Dossen Participations S.C.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011110562/13.

(110126345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2011110563/14.

(110126323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Erevas, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 71, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 139.712.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110565/10.

(110126475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

F.L.D. Hygiène S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 124, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 55.954.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110567/10.

(110126469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Feel Safe by Guy Beck Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5775 Weiler-la-Tour, 14, rue Emil Marx.

R.C.S. Luxembourg B 144.521.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110570/10.

(110126116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Felgen Constructions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 3, rue Henri Tudor.

R.C.S. Luxembourg B 40.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110571/10.

(110126521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

VCP VII Luxco 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 132.012.498,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.876.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of VCP VII Luxco 6 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 11 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2854 dated 29 December 2010, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.876 (the Company). The Company's articles of incorporation (the Articles) have not been amended since that date.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To create the following categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share), class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), class C shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class C Shares and individually, a Class C Share), class D shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.) each (the Class D Shares and individually, a Class D Share), class E shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class E Shares and individually, a Class E Share), class F shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class F Shares and individually, a Class F Share), class G shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class G Shares and individually, a Class G Share), class H shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class H Shares and individually, a Class H Share), class I shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class I Shares and individually, a Class I Share), class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class J Shares and individually, a Class J Share) and ordinary shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares

and individually an Ordinary Share), with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

2. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each.

3. To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company.

4. To increase the Company's share capital by an amount of one hundred thirty-one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight Euro (EUR 131,999,998.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to one hundred thirty-two million twelve thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 132,012,498.-) represented by thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class A Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class B Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class C Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

5. To issue thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class A Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class B Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class C Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares and fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

6. To accept the subscription of:

i. thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class A Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.000 (Bermuda 1) by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Class A Shares to Bermuda 1;

ii. thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class B Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.003 (Bermuda 2) by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Class B Shares to Bermuda 2;

iii. thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class C Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.004 (Bermuda 3) by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Class C Shares to Bermuda 3;

iv. thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class D Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.008 (Bermuda 4) by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Class D Shares to Bermuda 4; and

v. fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares and fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each by Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships

of the Island of Guernsey, under number 975 (Vision LP) by a contribution in cash of a total amount of three hundred seven thousand six hundred twenty-six Euro (EUR 307,626.-) and to allocate such Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares to Vision LP.

7. To amend article 6.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital to be adopted under item 4.

8. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to create the following categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share), class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), class C shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class C Shares and individually, a Class C Share), class D shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class D Shares and individually, a Class D Share), class E shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class E Shares and individually, a Class E Share), class F shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class F Shares and individually, a Class F Share), class G shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class G Shares and individually, a Class G Share), class H shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class H Shares and individually, a Class H Share), class I shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class I Shares and individually, a Class I Share), class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class J Shares and individually, a Class J Share) and ordinary shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares and individually an Ordinary Share), with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to fully restate, without amending the corporate object of the Company, the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

“I. Definition - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. The following capitalized terms used in the articles of association of the Company (the Articles) shall have the following meanings:

A Shareholders means the holders of Class A Shares and “A Shareholder” means any of them.

Available Amount means:

(i) for the Class A-D Shares: the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) tracked by the Class A-D Shares in accordance with article 6 of the Articles, increased by (i) any reserves freely distributable to the Class A-D Shares and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Class A-D Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) allocated to the Class A-D Shares and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits) tracked by the Class A-D Shares in accordance with article 6 of the Articles

P = any reserves freely distributable to the Class A-D Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Class A-D Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) allocated to the Class A-D Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

(ii) for the Class E-J Shares: the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) tracked by the Class E-J Shares in accordance with article 6 of the Articles, increased by (i) any reserves freely distributable to the Class E-J Shares and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Class E-J Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) allocated to the Class E-J Shares and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or

of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits) tracked by the Class E-J Shares in accordance with article 6 of the Articles

P = any reserves freely distributable to the Class E-J Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Class E-J Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) allocated to the Class E-J Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time in accordance with these Articles.

B Shareholders means the holders of Class B Shares and "B Shareholder" means any of them.

Business Day means a day, other than a Saturday, Sunday, or other day on which banks are required or authorized by law to be closed in Luxembourg.

Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class C Shares means any class C shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class D Shares means any class D shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class E Shares means any class E shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class F Shares means any class F shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class G Shares means any class G shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class H Shares means any class H shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class I Shares means any class I shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class J Shares means any class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

C Shareholders means the holders of Class C Shares and "C Shareholder" means any of them.

D Shareholders means the holders of Class D Shares and "D Shareholder" means any of them.

E Shareholders means the holders of Class E Shares and "E Shareholder" means any of them.

EUR means the lawful currency for the time being of the participating Member States of the European Union in the European single currency.

F Shareholders means the holders of Class F Shares and "F Shareholder" means any of them.

G Shareholders means the holders of Class G Shares and "G Shareholder" means any of them.

H Shareholders means the holders of Class H Shares and "H Shareholder" means any of them.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

I Shareholders means the holders of Class I Shares and "I Shareholder" means any of them.

J Shareholders means the holders of Class J Shares and "J Shareholder" means any of them.

Ordinary Shareholders means the holders of Ordinary Shares and "Ordinary Shareholder" means any of them.

Ordinary Shares means any ordinary shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Shareholders means the holders of Shares of any class and "Shareholder" means any of them.

Shares means the shares of any and all classes of the Company, including the Ordinary Shares, as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

Tracker Shares means the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares, and Class J Shares, as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

Art. 2. Name. The name of the company is “VCP VII Luxco 6 S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

4.2 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.3 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited duration.

5.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital – Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, zero (0) Class A Shares, zero (0) Class B Shares, zero (0) Class C Shares, zero (0) Class D Shares, zero (0) Class E Shares, zero (0) Class F Shares, zero (0) Class G Shares, zero (0) Class H Shares, zero (0) Class I Shares, and zero (0) Class J Shares, each having a nominal value one Euro (EUR 1.-), all fully subscribed and entirely paid up, and each class of Tracker Shares shall track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company in accordance with the following tracking stock scheme (the Tracking Stock Scheme):

- the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares (the Class A-D Shares), shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class A shares, class B shares, class C shares and class D shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by its subsidiary, namely Bermuda Luxco S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.565 (Bermuda SA);

- the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares (the Class E-J Shares) shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by Bermuda SA; and

- the Ordinary Shares shall track any other profits or returns that are not tracked by the Class A-D Shares and the Class E-J Shares.

6.2 The Tracker Shares shall entitle the holders of those Tracker Shares to the respective rights and privileges and subject them to the respective restrictions and provisions contained in these Articles and the Law.

6.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

6.4 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share in addition to its par value is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Tracker Share of a specific class shall be allocated to a share premium account corresponding to that specific class of Tracker Shares.

6.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Tracker Shares through the repurchase and cancellation of all the Tracker Shares in issue in such class(es) decided by the sole Shareholder, or as the case may be, by the General Meeting. In the case of repurchases and cancellations of the Class A-D Shares, such cancellations and repurchases shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class D and ending with Class A). In the case of repurchases and cancellations of the Class E-J Shares, such cancellations and repurchases shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J and ending with Class E).

6.6 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Tracker Shares (in the order provided for in article 6.5), such class of Tracker Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined in accordance with article 6.6.2 of these Articles) and the holders of Tracker Shares of the repurchased and cancelled class of Tracker Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Tracker Share of the relevant class held by them and cancelled.

6.6.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Tracker Shares in issue in the class of Tracker Shares to be repurchased and cancelled.

6.6.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for any class of the Class A-D Shares or any class of the Class E-J Shares shall be the Available Amount corresponding to either the Class A-D Shares or the Class E-J Shares as relevant, at the time of the cancellation unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such relevant Available Amount and the amount available for distribution to the Shareholders in accordance with the Law as showed in the Interim Accounts.

6.6.3 Upon the repurchase and cancellation of the Tracker Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 7. Shares.

7.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

7.2 Shares are freely transferable among shareholders.

7.3 Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

7.4 Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

7.5 A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers (the Class A Managers, individually a Class A Manager) and one (1) or several class B managers (the Class B Managers, individually a Class B Manager).

9.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2 Procedure

(i) The Board meets upon the request of any managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3 Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a Class A Manager and the signature of a Class B Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Sole manager.

10.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

10.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

12.1 Powers and voting right

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or Shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

13.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The balance of the annual net profits may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting in accordance with the Tracking Stock Scheme as defined in article 6 and the provisions set forth hereafter.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, in accordance with the Tracking Stock Scheme and the provisions set forth hereafter and under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

16.4 The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter.

16.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board and may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a Share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

16.6 In the event of a (interim) dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) for the portion of the dividend to be distributed to the Class A-D Shares in accordance with the Tracking Stock Scheme, an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Class A-D Share shall be distributed equally to all holders of Class A-D Shares pro rata to their Class A-D Shares regardless of class, then the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of Class A-D Shares of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class D shares, then if no Class D shares are in existence, Class C shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence);

(ii) for the portion of the dividend distributed to the Class E-J Shares in accordance with the Tracking Stock Scheme, an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Class E-J Share shall be distributed equally to all holders of Class E-J Shares pro rata to their Class E-J Shares regardless of class, then the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of Class E-J Shares of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class E Shares are in existence); and

(iii) for the portion of the dividend distributed to the Ordinary Shares in accordance with the Tracking Stock Scheme, the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of Ordinary Shares pro rata their Ordinary Shares.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

VII. General provisions

18.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of one hundred thirty-one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight Euro (EUR 131,999,998.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to one hundred thirty-two million twelve thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 132,012,498.-) represented by thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class A Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class B Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class C Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares, fiftyone thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined in the Articles.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class A Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class B Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class C Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class

H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares and fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined in the Articles.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) newly issued Class B Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) newly issued Class C Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) newly issued Class D Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

Vision Capital Partners VII LP, represented as stated above, declares to subscribe for fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares and fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of three hundred seven thousand six hundred twenty-six Euro (EUR 307,626.-).

The amount of one hundred thirty-one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight Euro (EUR 131,999,998.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Seventh resolution

The general meeting of the Shareholders of the Company RESOLVES to amend article 6.1 of the articles of association of the Company which shall forthwith read as follows:

“ **6.1.** The share capital of the Company is set at one hundred thirty-two million twelve thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 132,012,498.-) represented by thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class A Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class B Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class C Shares, thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three (32,923,093) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, each having a nominal value one Euro (EUR 1.-), all fully subscribed and entirely paid up, and each class of Tracker Shares shall track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company in accordance with the following tracking stock scheme (the Tracking Stock Scheme):

- the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares (the Class A-D Shares), shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class A shares, class B shares, class C shares and class D shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by its subsidiary, namely Bermuda Luxco S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws

of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.565 (Bermuda SA);

- the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares (the Class E-J Shares) shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by Bermuda SA; and

- the Ordinary Shares shall track any other profits or returns that are not tracked by the Class A-D Shares and the Class E-J Shares.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (€ 7,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille onze, le vingt-huitième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de VCP VII Luxco 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.876 (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 29 décembre 2010 sous le numéro 2854. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Création des catégories de parts sociales suivantes: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A), les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), les parts sociales de classe C, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C et individuellement une Part Sociale Classe C), les parts sociales de classe D, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D et individuellement une Part Sociale Classe D), les parts sociales de classe E, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E et individuellement une Part Sociale Classe E), les parts sociales de classe F, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe F et individuellement une Part Sociale Classe F), les parts sociales de classe G, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G et individuellement une Part Sociale Classe G), les parts sociales de classe H, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H et individuellement une Part Sociale Classe H), les parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I et individuellement une Part Sociale Classe I), les parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe J et individuellement une Part Sociale Classe J), et les parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement une Part Sociale Ordinaire), ayant les droits et obligations définis ci-après.

2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, en douze mille cinq cents Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

3. Refonte des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent trente et un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euro (EUR 131.999.998.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à cent trente deux millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille Euro (EUR 132.012.498.-) représenté par trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe B, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe C, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), ayant les droits et obligations définis ci-après.

5. Emission de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe B, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe C, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

6. Acceptation de la souscription de:

(i) trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), par Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000 (Bermuda 1), par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-);

(ii) trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), par Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003 (Bermuda 2), par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-);

(iii) trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe C, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), par Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004 (Bermuda 3), par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-);

(iv) trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), par Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008 (Bermuda 4), par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-); et

(v) cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), par Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975 (Vision LP), par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent sept mille six cent vingt-six Euro (EUR 307.626.-).

7. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée au point 4.

8. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de créer les catégories suivantes de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A), les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), les parts sociales de classe C, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C et individuellement une Part Sociale Classe C), les parts sociales de classe D, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D et individuellement une Part Sociale Classe D), les parts sociales de classe E, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E et individuellement une Part Sociale Classe E), les parts sociales de classe F, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe F et individuellement une Part Sociale Classe F), les parts sociales de classe G, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G et individuellement une Part Sociale Classe G), les parts sociales de classe H, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H et individuellement une Part Sociale Classe H), les parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I et individuellement une Part Sociale Classe I), les parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe J et individuellement une Part Sociale Classe J), et les parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement une Part Sociale Ordinaire), ayant les droits et obligations définis ci-après.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, en douze mille cinq cents Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de procéder à la refonte, sans modification de l'objet social de la Société, des statuts de la Société dans leur intégralité, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«I. Définition - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes suivants, commençant en lettres capitales dans les statuts de la Société (les Statuts) auront les significations suivantes:

Associés A désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et Associé A signifie l'un d'entre eux.

Associés B désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe B et Associé B signifie l'un d'entre eux.

Associés C désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe C et Associé C signifie l'un d'entre eux.

Associés D désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe D et Associé D signifie l'un d'entre eux.

Associés E désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe E et Associé E signifie l'un d'entre eux.

Associés F désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe F et Associé F signifie l'un d'entre eux.

Associés G désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe G et Associé G signifie l'un d'entre eux.

Associés H désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe H et Associé H signifie l'un d'entre eux.

Associés I désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe I et Associé I signifie l'un d'entre eux.

Associés J désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe J et Associé J signifie l'un d'entre eux.

Associés Ordinaires désigne les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires et Associé Ordinaire signifie l'un d'entre eux.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à compter de la Date des Comptes Intérimaires concernées.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société nommé dans le temps conformément aux présents statuts.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date, qui se situe pas plus tôt que huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales concernée.

EUR signifie la devise légale actuelle des Etats Membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique européenne.

Jour Ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou dimanche ou qu'un autre jour pendant lequel les banques sont obligées ou autorisées par la loi à fermer à Luxembourg.

Montant Disponible signifie:

(i) Pour les Parts Sociales des Classes A à D: le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) tracé par les Parts Sociales des Classes A à D conformément à l'article 6 des Statuts, augmenté par (i) toutes les réserves librement distribuables pour les Parts Sociales des Classes A à D et (ii) selon le cas, par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale pour les Parts Sociales des Classes A à D à annuler mais diminué de (i) toutes les pertes (y compris les pertes reportées) affectées aux Parts Sociales des Classes A à D et (ii) toutes les sommes placées sur les réserves conformément aux dispositions de la Loi ou des présents Statuts tel que défini dans les Comptes Intérimaires concernés (en tout état de cause, sans double imputation) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) tracés par les Parts Sociales des Classes A à D conformément à l'article 6 des Statuts

P = les réserves librement distribuables aux Parts Sociales des Classes A à D

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale pour les Parts Sociales des Classes A à D à annuler

L = les pertes (y compris les pertes reportées) affectées aux Parts Sociales des Classes A à D

LR = les sommes placées sur les réserves conformément aux dispositions de la Loi ou des présents Statuts.

(ii) Pour les Parts Sociales des Classes E à J: le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) tracé par les Parts Sociales des Classes E à J conformément à l'article 6 des Statuts, augmenté par (i) toutes les réserves librement distribuables pour les Parts Sociales des Classes E à J et (ii) selon le cas, par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale pour les Parts Sociales des Classes E à J à annuler mais diminué de (i) toutes les pertes (y compris les pertes reportées) affectées aux Parts Sociales des Classes E à J et (ii) toutes les sommes placées sur les réserves conformément aux dispositions de la Loi ou des présents Statuts tel que défini dans les Comptes Intérimaires concernés (en tout état de cause, sans double imputation) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) tracés par les Parts Sociales des Classes E à J conformément à l'article 6 des Statuts

P = les réserves librement distribuables aux Parts Sociales des Classes E à J

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale pour les Parts Sociales des Classes E à J à annuler

L = les pertes (y compris les pertes reportées) affectées aux Parts Sociales des Classes E à J

LR = les sommes placées sur les réserves conformément aux dispositions de la Loi ou des présents Statuts.

Parts Sociales signifie les parts sociales de toute classe de la Société, y compris les Parts Sociales Ordinaires, émises dans le temps, dont les droits et les restrictions sont définis dans les présents statuts et le Loi.

Parts Sociales de Classe A signifie toute Part Sociale de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe B signifie toute Part Sociale de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe C signifie toute Part Sociale de Classe C, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe D signifie toute Part Sociale de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe E signifie toute Part Sociale de Classe E, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe F signifie toute Part Sociale de Classe F, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe G signifie toute Part Sociale de Classe G, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe H signifie toute Part Sociale de Classe H, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe I signifie toute Part Sociale de Classe I, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe J signifie toute Part Sociale de Classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales Traçantes signifie les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe J, émises dans le temps, dont les droits et les restrictions sont définis dans les présents statuts et la Loi.

Art. 2. Nom. Le nom de la société est «VCP VII Luxco 6 SARL» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

3.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

5.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, zéro (0) Part Sociale de Classe A, zéro (0) Part Sociale de Classe B, zéro (0) Part Sociale de Classe C, zéro (0) Part Sociale de Classe D, zéro (0) Part Sociale de Classe E, zéro (0) Part Sociale de Classe F, zéro (0) Part Sociale de Classe G, zéro (0) Part Sociale de Classe H, zéro (0) Part Sociale de Classe I, zéro (0) Part Sociale de Classe J, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, et chacune des Parts Sociales Traçantes tracera la performance et le rendement d'un actif particulier ou d'actifs particuliers de la Société conformément au plan de parts sociales traçantes suivant (le Plan de Parts Sociales Traçantes):

- Les Parts Sociale de Classe A, les Parts Sociale de Classe B, Parts Sociale de Classe C, Parts Sociale de Classe D (les Parts Sociales des Classes A à D) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociale de Classe A, les Parts Sociale de Classe B, Parts Sociale de Classe C, Parts Sociale de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émises dans le temps par sa filiale, soit Bermuda Luxco S.A., une société anonyme constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.565 (Bermuda SA);

- Les Parts Sociale de Classe E, les Parts Sociale de Classe F, les Parts Sociale de Classe G, les Parts Sociale de Classe H, les Parts Sociale de Classe I, les Parts Sociale de Classe J (les Parts Sociales des Classes E à J) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociale de Classe E, les Parts Sociale de Classe F, les Parts Sociale de Classe G, les Parts Sociale de Classe H, les Parts Sociale de Classe I, les Parts Sociale de Classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émises dans le temps par Bermuda SA; et

- Les Parts Sociales Ordinaires traceront tous les autres bénéfices et rendements qui ne sont pas tracés par les Parts Sociales des Classe A à D et les Parts Sociales des Classes E à J.

6.2 Les Parts Sociales traçantes donnent à leurs détenteurs les droits et privilèges respectifs et les soumettent aux restrictions et obligations respectives prévues dans ces Statuts et la Loi.

6.3 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

6.4 Outre le capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission versée pour toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Toute prime d'émission payée pour la souscription d'une Part Sociale Traçante d'une classe spécifique sera allouée au compte de prime d'émission lié à ladite classe de Part Sociale Traçante.

6.5 Le capital social peut-être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris l'annulation d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales Traçantes par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales Traçantes en circulation de la classe décidée par l'Associé Unique, ou selon le cas, par l'Assemblée Générale. Lors d'un rachat et annulation de Parts Sociales des classes A à D, ces annulations et rachats seront effectués dans l'ordre alphabétique inversé (commençant avec la Classe D jusqu'à la Classe A). Lors d'un rachat et annulation de Parts Sociales des classes E à J, ces annulations et rachats seront effectués dans l'ordre alphabétique inversé (commençant avec la Classe J jusqu'à la Classe E).

6.6 Lors d'une réduction de capital par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales Traçante (dans l'ordre prévu à l'article 6.5), ladite classe de Parts Sociales Traçante confère un droit à ses détenteurs proportionnels à leur participation dans ladite classe au Montant Disponible (dans la limite du Montant Total d'Annulation tel que défini à l'article 6.62. des présents Statuts) et les détenteurs de Parts Sociales Traçantes de la classe de Parts Sociales Traçantes rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale Traçante de la classe concernée détenue et annulée.

6.6.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales Traçantes en circulation de la classe de Parts Sociales Traçantes à racheter et à annuler.

6.6.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires. Le Montant Total d'Annulation pour toute classe de Parts Sociales des Classes A à D ou toute classe de Parts Sociales des Classes E à J sera le Montant Disponible correspondant soit aux Parts Sociales des Classes A à D ou aux Parts Sociales des Classes E à J selon le cas, au moment de l'annulation sauf résolution contraire de l'Assemblée Générale, statuant comme pour la modification des Statuts, à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible concerné et au montant disponible pour distribution aux Associés conformément à la Loi tel qu'apparaît dans les Comptes Intérimaires.

6.6.3 Suite au rachat et à l'annulation des Parts Sociales Traçantes de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Parts Sociale sera due et payable par la Société.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

7.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

7.5 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 9. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de un (1) ou plusieurs gérants de classe A (les Gérants de Classe A et individuellement un Gérant de Classe A) et de un ou plusieurs gérants de classe B (les Gérants de Classe B et individuellement un Gérant de Classe B).

9.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

10.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

12.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

13.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.2 Le solde des bénéfices nets annuels peut être distribué aux Associés par une décision de l'Assemblée Générale conformément au Plan de Parts Sociales Traçantes tel que défini à l'article 6 et aux dispositions ci-après.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément au Plan de Parts Sociales Traçantes et aux provisions ci-après et aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

16.4 Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés sur décision de l'Assemblée Générale conformément aux dispositions ci-après.

16.5 Les dividendes déclarés peuvent être payés dans n'importe quelle devise choisie par le Conseil et peuvent être payés à tout endroit et à tout moment choisi par le Conseil. Le Conseil peut déterminer le taux de change final applicable à la conversion des dividendes dans la devise du paiement. Un dividende déclaré mais non payé sur une Part Sociale pendant cinq ans ne peut ensuite être réclamé par le détenteur de ladite Part Sociale, sera annulée par le détenteur de ladite part Sociale, et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société au nom des détenteurs des parts Sociales.

16.6 Dans le cas d'une déclaration de dividende (intérimaire), ledit dividende sera affecté et payé de la manière suivante:

(i) pour la portion de dividende à distribuer aux Parts Sociales des Classes A à D conformément au Plan de Parts Sociales Traçantes, un montant équivalant à 0,25% de la valeur nominale de chaque Part Sociale des Classe A à D sera distribué de manière égale entre tous les détenteurs de Parts Sociales des Classes A à D proportionnellement à leur participation dans les Parts Sociales des Classes A à D sans tenir compte de la classe, ensuite le solde du montant total distribué sera affecté intégralement aux détenteurs de Parts Sociales des Classes A à D de la dernière classe dans l'ordre alphabétique inversé (soit premièrement les Parts Sociales de Classe D, ensuite, si aucune Part Sociale de Classe D n'existe, les Parts Sociales de Classe C et ainsi de suite jusqu'à la seule existence des Parts Sociales de Classe A);

(ii) pour la portion de dividende à distribuer aux Parts Sociales des Classes E à J conformément au Plan de Parts Sociales Traçantes, un montant équivalant à 0,25% de la valeur nominale de chaque Part Sociale des Classe E à J sera distribué de manière égale entre tous les détenteurs de Parts Sociales des Classes E à J proportionnellement à leur participation dans les Parts Sociales des Classes E à J sans tenir compte de la classe, ensuite le solde du montant total distribué sera affecté intégralement aux détenteurs de Parts Sociales des Classes E à J de la dernière classe dans l'ordre alphabétique inversé (soit premièrement les Parts Sociales de Classe J, ensuite, si aucune Part Sociale de Classe J n'existe, les Parts Sociales de Classe I et ainsi de suite jusqu'à la seule existence des Parts Sociales de Classe E);

(iii) pour la portion de dividende à distribuer aux Parts Sociales ordinaires conformément au Plan de Parts Sociales Traçantes, le montant total distribué sera affecté dans son intégralité aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires proportionnellement à leurs Parts Sociales ordinaires.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation après paiement des dettes et frais de la Société et des frais de la liquidation, sera distribué aux associés conformément et dans le but d'accomplir, sur une base globale, le même résultat économique que les règles de distribution fixées pour la distribution de dividendes.

VII. Dispositions générales

18.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent trente et un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euro (EUR 131.999.998.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à cent trente deux millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille Euro (EUR 132.012.498.-) représenté par trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe B, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe C, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), ayant les droits et obligations définis ci-après.

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales

de Classe B, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe C, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Vision Capital Partners VII LP, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent sept mille six cent vingt-six Euro (EUR 307.626).

Le montant de cent trente et un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euro (EUR 131.999.998.-) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrument qui en a pris connaissance expressément.

Septième résolution

L'assemblée générale des associés de la Société DECIDE de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«6.1 Le capital social de la Société est fixé à cent trente deux millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille Euro (EUR 132.012.498.-) représenté par trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe A, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe B, trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize (32.923.093) Parts Sociales de Classe C, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), toutes souscrites et entièrement libérées, et chacune des Parts Sociales Traçantes tracera la performance et le rendement d'un actif particulier ou d'actifs particuliers de la Société conformément au plan de parts sociales traçantes suivant (le Plan de Parts Sociales Traçantes):

- Les Parts Sociale de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, Parts Sociale de Classe C, Parts Sociales de Classe D (les Parts Sociales des Classes A à D) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émises dans le temps par sa filiale, soit Bermuda Luxco S.A., une société anonyme constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.565 (Bermuda SA);

- Les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe J (les Parts Sociales des Classes E à J) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émises dans le temps par Bermuda SA; et

- Les Parts Sociales Ordinaires traceront tous les autres bénéfices et rendements qui ne sont pas tracés par les Parts Sociales des Classe A à D et les Parts Sociales des Classes E à J.»

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à sept mille euros (€ 7.000,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 8 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9113. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011102925/1141.

(110117520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Global Blue Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.299.

Les comptes consolidés au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Global Blue Luxembourg Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011110573/12.

(110126295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

I.D.V. Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 71, route d'Arion.

R.C.S. Luxembourg B 114.614.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110583/10.

(110126464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Harsco Metals Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4503 Differdange, Chantier ProfilArbed.
R.C.S. Luxembourg B 29.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Harsco Metals Luxembourg S.A.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011110579/12.

(110126587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Fine Vitamins S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 69.265.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} AOUT 2011.

Pour FINE VITAMINS S.A.

Société Anonyme

Experta Luxembourg

Société Anonyme

Lionel ARGENCE-LAFON / Cindy SZABO

Référence de publication: 2011110572/15.

(110126404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Harsco Metals Luxequip S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3593 Dudelange, 100, rue de Volmerange.
R.C.S. Luxembourg B 29.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Harsco Metals Luxequip S.A.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011110580/12.

(110126589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Ilot St Michel Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 137.848.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorrit Cromptvoets.

Référence de publication: 2011110584/10.

(110126308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

IIB Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 108.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.
TMF Management Luxembourg S.A.
Signatures
Domiciliataire

Référence de publication: 2011110585/13.

(110126422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

ING PFCEE Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 590.400,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 120.562.

Les comptes consolidés de ING Property Fund Central and Eastern Europe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011110587/15.

(110126240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Integrasoft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
R.C.S. Luxembourg B 86.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011110593/9.

(110126196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

ING REEOF Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.247.700,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 121.049.

Les comptes consolidés de ING Real Estate European Office Fund CV au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011110588/15.

(110126244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

ING REEOF Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.008.400,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 105.073.

Les comptes consolidés de ING Real Estate European Office Fund CV au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011110589/15.

(110126245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

ING REEOF Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.812.400,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.072.

Les comptes consolidés de ING Real Estate European Office Fund CV au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011110590/15.

(110126247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

ING REEOF Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.960.400,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.071.

Les comptes consolidés de ING Real Estate European Office Fund CV au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011110591/15.

(110126249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

ING REEOF Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.089.400,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.940.

Les comptes consolidés de ING Real Estate European Office Fund CV au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2011110592/15.

(110126251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Ivy Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 132.565.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2011110594/12.

(110126016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Jabre Capital Partners (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 147.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JABRE CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A.
NICK TAPPIN
DIRECTOR

Référence de publication: 2011110595/12.

(110126299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Jabre Capital Partners (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 147.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JABRE CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A.
NICK TAPIN
DIRECTOR

Référence de publication: 2011110596/12.

(110126301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

LCH Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 156.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110604/10.

(110126305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Léon Glodt Architectes et Urbanistes Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 24, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 90.676.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110605/10.

(110126110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Lingerie Georgine Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3237 Bettembourg, 25, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 144.522.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110606/10.

(110126103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Leveraged Capital Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 156.949.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011110600/10.

(110126302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

LuxCo 58 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 85.425,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.848.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 Juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011110602/11.

(110126296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Martin Currie Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 65.796.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011110609/10.

(110126544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Metatek S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 53.916.

Réunion du conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2011

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix, de réélire pour une nouvelle période de six ans Monsieur PLANCHAMP Claude aux fonctions d'Administrateur-Délégué, avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011110614/14.

(110126015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Schwewi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 71.602.

—
*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée
Générale Ordinaire tenue le 6 juin 2011*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Jean-Yves COLSON, demeurant a L-2412 Luxembourg, 40, Rangwé.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes Madame Valérie WEBER, comptable, demeurant professionnellement a L-2412 Luxembourg, 40, Rangwé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les compte de l'exercice 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011111126/15.

(110127439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

SDA.Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 41, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 95.391.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011111127/9.

(110127085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

Silbiotec Uno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.510.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011111129/9.

(110127195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

Silbiotec Uno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.510.

—
Le siège social du commissaire aux comptes AUDIEX S.A. est dorénavant le suivant: 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011111130/10.

(110127206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

Silverimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 142.789.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011111131/10.

(110127023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.
